Rey -

4

LE NATURALISTE BOSC

ET LES GIRONDINS

A SAINT-PRIX

A Alexandre BELJAME

PETIT-FILS DE BOSC

MAITRE DE CONFERENCES A LA SORBONNE

Son ancien condisciple



Héliog. Dujardin

SAINTE RADEGONDE
dans la forêt de Montmorency

NOTES SUR MON VILLAGE

LE NATURALISTE BOSC

ET

LES GIRONDINS

A

SAINT-PRIX

(CANTON DE MONTMORENCY)

PAR

AUGUSTE REY



PARIS

1882

Pontoise. — Imp. de A. Pâris.



LE NATURALISTE BOSC

ET LES GIRONDINS

A SAINT-PRIX

Le 16 octobre 1794, ou, suivant le mode républicain, le 25 vendémiaire an III, fut un jour de grande surprise pour les « citoyens de Bellevue-la-Forêt » : c'est ainsi qu'on appelait les gens de Saint-Prix depuis le 1er germinal, en même temps qu'on avait changé Saint-Denis en « Franciade », Montmorency en « Émile », Saint-Leu en « Claire-Fontaine ». Le bruit se répandit, on se racontait d'une porte à l'autre qu'un compagnon menuisier, un homme entre deux âges, qui, depuis tantôt trois mois, à peine remarqué, travaillait chez François Richard, était un proscrit déguisé. On l'avait vu entrer à la maison commune avec Robert Ledreux et Charles Hude, gendres de Richard, et Pierre Bossuet, beau-frère de Ledreux; il y venait, disait-on, déclarer ses noms et qualités et demander, sur la foi de trois témoins, conformément au décret du 6 thermidor, un certificat de résidence. La

nouvelle était vraie : le maire Levif, ancien régisseur de la seigneurie, dicta à son greffier, l'instituteur Jean Gilbert, un procès-verbal qu'on peut lire encore dans nos registres municipaux (1) et qui prouve que le faux menuisier s'appelait Urbain-René Pilastre (2). Saint-Prix, sans le savoir, avait été l'asile d'un conventionnel de Maine-et-Loire, coupable d'attachement aux idées de modération qui avaient succombé avec le parti de la Gironde.

L'histoire du proscrit était résumée en quelques traits dans les papiers qu'il communiqua à nos autorités, et qu'elles ne lurent pas sans un certain tremblement : sa sortie de la Convention le 8 septembre 1793, sa retraite prudente dans une maison de la rue Copeau, en haut de la montagne Sainte-Geneviève, sa fuite dans son pays natal, à Cheffes en Anjou, d'où, chassé par de nouveaux périls, il repartit avec un faux passeport, visé successivement à Angers le 26 messidor an III, à Nogent-le-Républicain le 30, à Chartres le 2 thermidor, à Émile le 8, enfin à Bellevue-la-Forêt le 11. Il était arrivé chez nous le lendemain du fameux 9 thermidor, aux derniers grondements de la bataille qui coucha sur les dalles de l'Hôtel-de-Ville Robespierre et sa fortune.

L'apaisement dès lors avait commencé, mais avec lenteur. Plus de deux mois se passèrent avant que le comité de Sûreté générale consentît à faire lever les scellés apposés sur les malles, les effets et papiers que Pilastre avait laissés à Paris. Enfin l'ordre en fut donné le 2 octobre ; il mettait fin aux inquiétudes du fugitif qui put quitter son asile,

---

(1) Registre III, p. 117, v°. Voir à l'Appendice.

(2) Urbain-René Pilastre de la Bradière, né en 1752, à Cheffes (Maine-et-Loire), fut élu député suppléant du tiers-état aux Etats généraux, où il siégea à côté de Lameth et de Barnave. A la fin de l'Assemblée constituante, il revint à Angers et fut nommé maire. Envoyé à la Convention par de nombreux suffrages, il prit place sur les bancs de la *Plaine* et se distingua par son indépendance et sa modération.

reprendre son nom et sa vie. Le maire de Bellevue-la-Forêt ne fit nulle difficulté de lui accorder le certificat qu'il réclamait : aux termes du décret du 6 thermidor, le requérant produisait des témoins pour attester la durée de son séjour dans la commune et des pièces en forme authentique établissant ses domiciles antérieurs sur le territoire français depuis le 1[er] mai 1793. L'aventure, contée en détail, était bien faite pour intéresser. Cependant elle ne fut pour nos gens, auxquels Pilastre pouvait maintenant tout dire, que la préface d'un autre récit plus long et plus dramatique, dont il leur désigna tout de suite le héros. En effet on n'avait pas été sans remarquer certain campagnard grand et vif qui traversait parfois le village, une hotte sur le dos et chantant, et qui, près de la boutique de Richard, située au carrefour de Rubelles, en face de la maison des Mathurins, répétait avec insistance ce couplet singulier :

A la mare
Aux canards,
Décadi,
A midi.

Ce passant, de si belle humeur en des jours si sombres, n'était autre que le naturaliste Bosc, et, au moyen de sa chanson, il donnait rendez-vous au compagnon menuisier, qui était son ami, dans les bois où il était caché lui-même. Le récit de Pilastre n'a pas été recueilli. Des anciens du village se souvenaient, il y a quelques années, que leur père en avait amusé leur enfance. Mais il est possible de le recomposer avec des éléments pris à des sources plus sûres que cette tradition, et de lui restituer, en l'élargissant, son caractère historique. Le tableau, ainsi complété, emprunte ses principaux traits à l'existence de Bosc, dont la figure se dessine là sur le fond rustique qu'il aimait (1).

---

(1) On a fait dernièrement de Bosc le héros d'un récit de morale en action où

I

Laissons le village et transportons-nous au cœur de la forêt, dans un canton situé sur les confins de Saint-Prix et de Bouffémont. L'endroit précis où nous conduisons le lecteur est une clairière de médiocre étendue, voisine du château de la Chasse, à deux cents pas à l'ouest de la croisée de la route des Fonds et du chemin qui va de l'une à l'autre paroisse ; on est là dans le deuxième vallon que ce chemin rencontre à partir de Saint-Prix. C'est un lieu bas dont la tiède humidité développe en végétations touffues une flore intéressante et variée. Partout les plantes foisonnent ; elles comblent les fossés, couvrent les berges, exhalant de pénétrantes senteurs au passage du promeneur qui les foule. La route des Fonds débouche dans la partie haute de la clairière : à gauche, une terre presque inculte, sorte de lande couverte de grandes herbes, s'abaisse et finit en prairie vers le lit d'un ancien étang qu'un ruisseau traverse tout au bord du bois ; à droite, dans un enclos adossé à la lisière supérieure, quelques bâtiments rustiques et une chapelle délabrés dominent la pente. Le chemin s'élargit au-devant d'une porte charretière et laisse une place plantée comme un verger extérieur ; un noyer, quelques pommiers, les hautes tiges de la haie voisine voilent à demi ces ruines, qui sont celles de l'antique prieuré du Bois-Saint-Père, connu dans le dernier siècle sous le vocable de Sainte-Radegonde. Le site, plus solitaire que sauvage, comme disait Rousseau

---

la fantaisie abonde. A défaut d'étude plus approfondie, l'auteur du volume de la *Bibliothèque des Merveilles* intitulé *le Dévouement* aurait pu recourir au *Tour de la Vallée* de Lefeuve, qui a indiqué avec assez d'exactitude le gros des événements dont Sainte-Radegonde a été le théâtre.

des environs de l'Ermitage, a certains aspects d'abandon et de stérilité, dont l'impression ne prévaut pas contre le charme d'un cadre luxuriant et d'une échappée qui laisse voir au loin les belles masses de la forêt.

La route forme la limite des terroirs contigus, limite tracée autrefois par le ru de l'étang, de sorte que les masures et les terres qui se partagent actuellement entre les deux communes, appartenaient les unes et les autres à Bouffémont. C'est, en effet, au chapitre de Bouffémont que l'abbé Lebeuf raconte l'histoire du Bois Saint-Père (1), sa fondation par Mathieu Ier de Montmorency et ses accroissements anciens. Mais il n'a pas dit, et nul ne se fût imaginé, à voir la misère du siège primitif, que le bénéfice avait acquis avec le temps l'importance d'un riche domaine. Les prieurs, chanoines réguliers de Saint-Victor, avaient quitté le vallon depuis plusieurs siècles, à cause des risques de guerre et de rapine, et avaient fini par s'installer à Saint-Prix même, en face de l'église (2). Ils dirigeaient de là une administration qui, pour les vigilants, n'était pas un médiocre souci. Si l'on en veut juger, on consultera, aux Archives nationales, les papiers de l'abbaye de Saint-Victor, particulièrement trois cartons remplis de titres de propriété, de rentes, redevances et censives, de contrats de toute nature et toute époque composant le dossier du Bois-Saint-Père (3). Le bois même qui en dépendait sur le finage de Saint-Prix, voisin des propriétés de la commanderie de Louvières et Vaumion, et de M. de Mortemart, n'avait pas moins de quatre-vingt-sept arpents (4). Ainsi la pauvreté ne fut pas cause que

---

(1) *Histoire du diocèse de Paris,* t. IV, p. 240 et s.

(2) *Ibid.* p. 243.

(3) S 2086, 2087 et 2087 *bis.*

(4) Archives communales de Saint-Prix. Rôle pour la contribution foncière de 1791.

nos moines laissèrent s'aggraver la ruine de Sainte-Radegonde. Longtemps ils y avaient entretenu le logis d'un garde ; puis ils finirent par en abandonner l'habitation gratuite à de pauvres gens, fermiers du champ contigu.

Pour voir de plus près le dernier état des choses, nous n'avons qu'à suivre la visite que, le 19 octobre 1790, Jean Goujon, expert nommé par le directoire du district de Gonesse (1), et le maire de Bouffémont vinrent faire au nouveau domaine de la nation (2). Ils y furent reçus par la veuve Voyer et son fils, qui leur déclarèrent y être logés gratis et jouir sans bail, moyennant un loyer de 30 liv., de huit arpents de mauvaise terre, réduits même à sept par la déduction des superficies non cultivables des bâtiments, de la chapelle, de la cour et du chemin. L'expert estima cette terre, en raison de sa qualité inférieure, à 1000 liv. seulement. Puis on le conduisit dans un bois de dix arpents soixante perches, faisant partie d'une pièce de soixante-trois arpents, dont le surplus était situé sur Saint-Prix. « Rapport au mauvais sol de la terre et au peu de bois qui est dessus, » il évalua la parcelle à 1062 liv. 10 s. Voici, pour les bâtiments, l'état de lieux que constate le procès-verbal. La maison principale se compose, au rez-de-chaussée, d'une chambre et d'une étable à vaches ; au premier étage, de deux chambres et de deux greniers au-dessus. Un corps de bâtiment, du côté du nord, renferme grange, écurie, étable à porcs avec greniers. La chapelle a un clocher ; c'est tout ce qu'on en dit. En tenant compte d'un mur de clôture percé d'une grande et d'une petite porte, l'ensemble est estimé 3405 liv. 4 s. 4 d. ; la chapelle seule figure pour 1472 liv. 16 s. A l'intérieur de

(1) Le district de Gonesse fut englobé plus tard dans l'arrondissement de Pontoise, et le tribunal du district qui siégeait à Montmorency fut supprimé.

(2) Archives de Seine-et-Oise.

celle-ci, on inventorie une cloche pesant environ 140 livres, montée sur sa hune, la contre-table, l'autel, un tableau, quatre chandeliers en cuivre, deux coffres en chêne et deux saints en plâtre ; le prix en est fixé en bloc à 501 liv. Le mobilier, on le voit, était en harmonie avec l'église. Lebeuf, qui la décrit avec un souci d'exactitude moins terre à terre, nous permet d'ajouter qu'elle avait été rebâtie cent cinquante ans auparavant, qu'à l'autel était représentée « la sainte Vierge, première patronne, avec sainte Radegonde et la Véronique, » et qu'aux vitrages était peint « saint Pierre, avec les armes de Montmorency, et saint Victor martyr. » Tout y était fort simple, comme il convenait à un lieu très isolé et que les fidèles ne fréquentaient guère. Cependant, une fois dans l'année, le lundi de Pâques, un grand concours de peuple s'y rendait, ainsi qu'à une source voisine qui avait la réputation de guérir la gale et la stérilité. En tout autre temps, Sainte-Radegonde appartenait sans trouble à la veuve Voyer et à un visiteur parisien que nous allons connaître.

La flore si riche du canton y avait attiré un jeune naturaliste, qui, ayant aperçu ces masures dans leur site verdoyant, s'en était épris comme d'une découverte et dès lors, empressé d'y revenir à ses heures libres de la belle saison, en avait fait le centre de ses recherches botaniques à travers la forêt ; il goûtait délicieusement la pauvre hospitalité de la paysanne et la promenade dans des sentiers à peine connus des bûcherons. Quelle circonstance l'y conduisit la première fois ? Ce ne fut pas un pèlerinage assurément, car Louis-Augustin-Guillaume Bosc (1), dont

(1) Il naquit, à Paris, le 29 janvier 1759, de Paul Bosc d'Antic, médecin du roi, et de Marie-Angélique Lamy d'Hangest, fille et sœur de deux officiers généraux d'artillerie distingués dans leur arme. Il fut lui-même destiné à l'artillerie, puis il dut renoncer à cette carrière, par suite de revers qu'éprouva son père. (*Notice biographique sur M. Louis-Augustin-Guillaume Bosc, membre de l'Institut et de la Société royale et centrale d'agriculture*, lue à la séance publique de la Société, le 28 avril 1829, par le baron A.-F. de Silvestre, secrétaire perpétuel. Paris, Mme Huzard, 1829.)

il s'agit, appartenait à une ancienne famille protestante des Cévennes. Nous n'avons là-dessus qu'une conjecture, mais très probable. Au sortir des années d'enfance, qu'il avait passées au collège de Dijon, il fut ramené par son père à Paris, où il se voua d'une ardeur passionnée à l'étude des sciences naturelles. L'emploi que les nécessités absolues de la vie l'obligèrent de remplir dans les bureaux du Contrôle général, puis dans ceux des Postes (1), ne le détourna pas de suivre les cours du Jardin-du-Roi. Or, les professeurs de cet établissement dirigeaient chaque année leurs élèves dans une série de courses où ils leur donnaient un complément d'instruction pratique. L'une de ces herborisations avait pour but Saint-Gratien et Saint-Prix (2). Rendez-vous était fixé le matin, sous la porte Saint-Martin, et l'on ne rentrait que le lendemain soir. On peut supposer que le hasard de la promenade à laquelle Bosc prit part, l'entrain du chercheur qui suit une piste sans souci de la direction ni de la distance, lui firent franchir le cercle accoutumé et l'amenèrent inopinément en face d'un vallon qu'il n'oublia plus. L'homme suivit l'inclination de l'enfant qui, à l'âge de quinze ans, ne rêvait que de courir les bois et, tout protestant qu'il était, faillit se laisser gagner à la parole d'un chartreux, par amour d'un jardin à cultiver dans une solitude (3).

Au Jardin-du-Roi, il connut une personne qui influa

---

(1) Il le fit d'ailleurs avec distinction, de sorte que le baron d'Ogny, ayant remarqué son bon esprit et son travail, lui confia, malgré son extrême jeunesse, les fonctions de secrétaire de l'intendance des Postes.

(2) Notre forêt a continué d'être un but d'excursions de ce genre. Voici ce qu'on pouvait lire dans le *Journal officiel* du 2 juin 1882 : « M. Chatin, professeur de botanique à l'école de pharmacie, membre de l'Académie des sciences, fera une herborisation publique dimanche, 4 juin, dans la forêt de Montmorency.

» Le départ s'effectuera de la gare du Nord à 7 h. 55 m. »

(3) *Institut royal de France. Éloge historique de M. Bosc*, lu à la séance publique de l'Académie royale des sciences, le 15 juin 1829, par M. le baron Cuvier. Paris, imp. de A.-F. Didot, s. d.

grandement sur sa vie. Mme Roland, la femme encore inconnue d'un simple inspecteur des manufactures, passa à Paris la première année de son mariage, travaillant avec son mari et suivant un cours d'histoire naturelle et un cours de botanique, « comme unique et laborieuse récréation de ses occupations de secrétaire et de ménagère. » Elle assista aux leçons de Jussieu, qui attiraient en foule les esprits préparés et séduits par l'éloquente prédication du retour à la nature. Le maître des imaginations de ce temps (1), Jean-Jacques Rousseau, venait lui-même parfois, accompagné de Bernardin de Saint-Pierre, s'asseoir auprès de la chaire du savant. La jeune femme se rencontra là avec Bosc et exerça sur lui l'attrait de sa grâce et de sa vive intelligence. La solidité de jugement et la variété des connaissances de Roland ne semblèrent pas moins attachantes à notre étudiant. Aussi, quand les époux s'éloignèrent de Paris, il convint avec eux de ne pas laisser interrompre par l'absence des relations qui étaient un commencement d'amitié. Quelle fidélité à la parole donnée ! On s'écrivit pendant près de dix ans (1782-1791) d'une façon assidue, à une certaine époque tous les jours. La correspondance qui a été conservée, et qui ne comprend guère que des lettres de Mme Roland, débute avec un ton d'intimité simple et affectueuse, pendant son séjour à Amiens (1782-1784), se poursuit à Villefranche sur des sujets plus graves, et finit par s'enfiévrer de politique

(1) D'un mot il les faisait tressaillir. Son exclamation si simple : « Ah ! voilà de la pervenche, » en apercevant la fleur aimée de Mme de Warens, remplit tous les cœurs d'émotion et fut bientôt sur toutes les lèvres. Ginguené, le littérateur qui depuis fut membre de l'Institut et posséda la maison du prieuré du Bois-Saint-Père à Saint-Prix, dit à ce sujet : « La fleur de pervenche est fort jolie ; mais elle était peu connue, et l'on s'inquiétait rarement de ce que c'était que la pervenche. Je tiens de M. Desfontaines, professeur de botanique au Jardin-du-Roi, que, depuis les *Confessions,* tout le monde, et surtout les femmes, lui demande à voir cette fleur. » (*Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, p. 35.)

quand la Révolution arrive (1). Le parisien la tient au courant des événements, qu'elle commente d'un style enflammé, dans des lettres facilement transformées en articles de journaux. Il la fait connaître ainsi et lui prépare le petit cercle qu'elle dominera bientôt par la fermeté de ses avis, par le séduisant et impérieux prestige de son enthousiasme.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur l'étonnante fortune de la fille du graveur Phlipon, de cette petite bourgeoise qui devint le secrétaire d'un savant, le conseil d'un ministre, l'âme d'un parti : nous suivons surtout la trace de Bosc, et lui ne prétendit à aucun rôle en évidence dans le milieu girondin. Il voulut réserver le principal effort de sa vie à l'étude, surtout à celle « qui, ainsi que le lui écrivait Mme Roland un jour qu'elle était en veine d'idylle, s'accorde le mieux avec la paix de l'âme, et qui éloigne davantage les passions capables de la troubler. » Il eut en cela le sentiment de sa vocation, car il ne tarda guère à prendre son rang, c'est-à-dire à marquer sa supériorité parmi les hommes de sciences. L'un des premiers, il introduisit chez nous les méthodes rigoureuses, le langage précis et pittoresque de l'école de Linné. La Société des Naturalistes français, qu'il avait contribué à fonder avec son ami Broussonnet, à l'imitation de la Société Linnéenne de Londres, lui conféra, en 1790, la présidence de ses travaux. Il eut, toutefois, une certaine activité politique dans le canton forestier où ses excursions l'avaient fait connaître, et où sa présence devint sans doute plus fréquente après qu'il eut quitté le service désorganisé de l'intendance des Postes. Nous le trouvons à la tête de la société locale des

(1) « La Révolution survint et nous enflamma, » a-t-elle dit. Répondant à une lettre où Bancal lui décrivait la fête de la Fédération, elle s'écriait : « Il est un certain chant de l'Iliade qui m'a donné la fièvre, la première fois que je l'ai lu ; votre description en a fait autant et m'a tenu lieu d'un repas. »

Amis de la Constitution, dans une fête célébrée à Montmorency le dimanche 25 septembre 1791 (1). On inaugurait un buste de Rousseau placé à l'entrée du bois d'Andilly : un défilé eut lieu où, à la suite d'un chœur de jeunes femmes, des mères de famille portaient le buste, puis des vieillards une pierre de la Bastille qui présentait, sur l'une de ses faces, l'image gravée du philosophe. Bosc et Daunou prononcèrent des discours. La fête se termina par l'illumination des arbres d'alentour et par des danses (2).

A ce moment-là, un grave événement préoccupait notre amateur de forêts. La visite de l'expert de Gonesse avait été, on l'a dû comprendre, le prélude de l'aliénation du prieuré. Les maisons et un petit lot de terre voisin venaient d'être mis en vente. Dès qu'il sut cela, Bosc songea à les faire acheter par un de ses amis qui était en même temps fort goûté du ménage Roland, je veux parler de Bancal des Issarts, un ancien notaire de Paris, originaire d'Auvergne, envoyé plus tard par le collège de Clermont-Ferrand à la Convention (3). On connaît son histoire en ces années, et celle d'un autre futur conventionnel, Lanthenas (4), par la correspondance de Mme Roland, où ils

---

(1) C'est à ce titre qu'il rendit hommage à la mémoire de Linné dans la cérémonie du 23 août 1790, où l'on inaugura le buste de ce savant, sous le cèdre du Liban du Jardin-du-Roi. La scène a été représentée dans une de ces gravures en couleur si fort à la mode à cette époque, gravure dont un exemplaire est conservé par la famille de Bosc. Cuvier rapporte que les travaux de la Société furent bientôt interrompus par les troubles civils ; quelques-uns de ses membres ne pouvaient parcourir ensemble les champs où ils botanisaient sans être inquiétés par les paysans, qui les prenaient pour une troupe de gens mal intentionnés. A Paris même, la populace brisa le buste de Linné, qu'on venait d'ériger, croyant reconnaître dans le nom de *Charles Linnæus* celui de *Charles IX.*

(2) Lefeuve, *le Tour de la Vallée,* t. I, p. 76.

(3) Il fut l'un des députés livrés par Dumouriez aux Autrichiens.

(4) Lanthenas (né dans le Forez, vers 1740) étudia la médecine. Il dut une certaine notoriété à quelques brochures politiques et sa nomination de membre de la Convention à l'influence de Roland. Il abandonna ses amis : « Il prétendit, a écrit Mme Roland, se mettre entre le côté droit, dont il blâmait les *passions*, et le côté gauche, dont il ne pouvait partager les excès ; il fut moins que rien, et se fit mépriser des deux parts. » Un mot de Marat, pour achever son portrait : « Tout le monde sait que le docteur *Lanternas* est un faible d'esprit. »

tiennent une grande place ; elle les avait en même affection que Bosc, et, avec ses réminiscences romaines, décorait ce trio d'amis du nom de *triumvirat*. Elle avait engagé son mari à former avec les deux premiers une association en vue de l'achat de quelque bien national. Ce fut un projet longtemps caressé que celui d'une communauté de vie agricole qui les aurait réunis dans un domaine en beau pays et de bon rapport : on en parla pour la première fois lors du séjour de Bancal dans le Beaujolais, en septembre 1790, à propos de la vente des biens du clergé de Villefranche. « Sur tout cela, lui écrivait peu après Roland (1), épris de cette pensée, malgré son calme, nous faisons peut-être des châteaux en Espagne, mais une agréable perspective de jouissances : nous prêchons le patriotisme ; nous élevons l'âme ; le docteur fait son métier ; ma femme est l'apothicaire du canton ; vous et moi, nous arrangerons les affaires..... » Bancal, en sa qualité d'ancien notaire, compétent pour juger de la valeur des biens ruraux, avait été spécialement chargé de s'enquérir d'une terre à leur convenance. Malgré ce bel entrain, les choses traînèrent en longueur ; Mme Roland trouvait que les éléments de la future société s'agitaient sans se rencontrer et n'étaient pas crochus, « comme ceux des tourbillons de Descartes » (2). Sur ces entrefaites, Bancal partit pour Londres. Quand il en revint, au mois de juin 1791, après six mois d'absence, le projet fut repris, mais avec moins de chances de succès. « Les biens-fonds, écrivait Mme Roland, se vendent un prix fou ; on s'estime heureux d'avoir des terres à deux pour cent de revenu » (3). Puis la politique s'empare de

---

(1) *Lettres autographes de Madame Roland adressées à Bancal des Issarts, membre de la Convention,* publiées par Mme Henriette Bancal des Issarts. Paris, Renduel, 1835, p. 77.

(2) Les atomes crochus sont une conception d'Épicure, reprise par Lucrèce. Descartes, tout au contraire, niait l'existence d'atomes.

(3) *Lettres,* p. 229.

toutes ces imaginations, et, au lieu d'une réunion à la campagne, on ne songe plus qu'à un placement en commun, « à un domaine qu'on puisse affermer sans y être, car, pour rien, dit Roland, je ne veux de vignes » (1).

Bosc voyait toute cette correspondance, et parfois y glissait son mot; l'union de ce petit groupe était si intime que souvent la même lettre était l'œuvre de plusieurs. L'employé des Postes n'avait aucun patrimoine à associer à celui des autres; il était ainsi en dehors de leur projet, mais ne s'en désintéressait pas. Il fut donc naturellement amené à leur parler du prieuré mis en vente, et il le fit sans doute avec chaleur, entrevoyant l'espoir de les retenir dans un voisinage qui lui agréait fort. Peut-être l'emploi ne fut-il pas trouvé suffisant pour les capitaux du syndicat, peut-être ne convint-il pas à Lanthenas, qui voulait « quelque chose de bâti » (2) ; quoi qu'il en soit, l'affaire ne fut poursuivie que dans l'intérêt de Bancal isolément. A son retour de Londres, il était immédiatement reparti pour l'Auvergne, où Mme Roland lui écrivait le 30 août (3) : « Rien ne se vendra avant un mois dans le district de Gonesse. Soins et demandes ne m'ont point encore valu tous les renseignements désirés sur Sainte-Radegonde; le receveur n'était pas bien instruit; j'en attends d'un second voyage qu'il vient faire à Paris. » Elle-même regagna Villefranche le 3 septembre, et Bosc continua seul les démarches utiles. L'automne passé, nous savons par une lettre de celui-ci à Bancal à quel point il les a conduites. D'abord, il lui apprend que les Roland reviennent (4) : « Nos amis de Lyon seront ici au com-

(1) *Lettres*, p. 330.
(2) *Ibid.* p. 320.
(3) *Ibid.* p. 318.
(4) Lettre du 21 novembre 1791, communiquée par M. Alexandre Beljame, à l'obligeante amitié duquel nous devons également les autres lettres de Bosc citées plus loin.

mencement de décembre. Je les attends avec impatience... Votre acquisition est en suspens. La soumission conditionnelle n'a pas été acceptée ; mais, comme il n'y en a pas d'autres, j'attends le renouvellement du directoire du district pour la renouveler sans condition. Je suis d'autant plus fondé à cette détermination que, la vente se faisant l'hiver, les curieux seront moins tentés d'aller visiter l'objet, et qu'en y allant ils seront moins disposés à le trouver agréable. »

Au commencement de 1792, Bosc eut la joie de voir l'attrayant domaine devenir la propriété de son ami. Il lui mande le 12 avril : « Je suis allé, mon cher, voir votre possession le jour de Pâques. J'aurais bien voulu y rester le lundi, jour de la fête de Sainte-Radegonde et d'un rassemblement de tous les habitants des campagnes voisines. J'avais le projet de remplir le but de votre dernière lettre, faire le missionnaire patriote ; mais la fête des soldats de Châteauvieux (1) m'a rappelé à Paris. Je vous envoie le compte de ce que j'ai payé en votre acquit. Vous me devez 80 liv. 11 s. Le mémoire du menuisier n'est pas encore fourni. J'ai vérifié le calcul du mémoire de Voyer. Il est exact. On m'a dit que le prix n'était pas forcé. C'est tout ce que je pouvais faire. » On voit que c'est Bosc, en réalité, qui prend possession de la ferme, à laquelle il fait quelques réparations urgentes, et il la gouvernera toujours ainsi, avec les pleins pouvoirs du maître absent.

---

(1) Elle eut lieu le 15 avril 1792. On sait la querelle ardente que souleva cette fête populaire, donnée à quarante soldats suisses du régiment de Châteauvieux, graciés, après une condamnation à trente ans de galères, pour le rôle qu'ils avaient joué dans la sédition de Nancy. « Des soldats, disait Péthion, maire de Paris, qui, les premiers avec les gardes françaises, ont brisé nos fers, qui ensuite en ont été surchargés, arrivent dans nos murs ; des citoyens projettent d'aller à leur rencontre, de les recevoir avec fraternité..... Les magistrats ne voient rien là que de simple, que d'innocent. » André Chénier répliquait : « Les soldats de Châteauvieux révoltés contre leurs chefs, rebelles à toutes les lois, ont fait feu sur des citoyens français armés par et pour la loi. »

Cependant il avait beau vivre avec toute la frugalité d'un campagnard, ses modiques ressources s'épuisèrent à la longue; Bosc était pauvre et n'avait rien à attendre d'une famille ruinée. L'arrivée de Roland au ministère lui fut une occasion de retrouver un emploi qui assurât son existence; il fut réintégré dans les Postes, avec la haute fonction d'administrateur (1). Tout surpris, il écrivait à Bancal, le 14 mai 1792 :

« Vous avez appris, mon cher, l'aventure qui m'est arrivée. Il s'agit actuellement d'en profiter pour le plus grand bien de la nation et des particuliers qui la composent. Il s'agit de « désaristocratiser » la Poste et de lui rendre la confiance dont elle doit jouir. Nous travaillerons, nous nous priverons de tout plaisir, pour parvenir à notre but, et certes le diable s'en mêlera si nous n'y parvenons pas.

» Je suis trop occupé pour répondre en détail à votre lettre, pour m'étendre sur les idées intéressantes qu'elle fait naître. Je vous dirai seulement que ce que vous avez soupçonné est arrivé. Robespierre domine tyranniquement aux Jacobins; mais les nouvelles que nous recevons des départements nous apprennent qu'il y a perdu cinquante pour cent au moins. J'ai oublié de vous acheter les travaux de Mirabeau; je réparerai cet oubli aussitôt que j'aurai de l'argent. J'ai été fait administrateur lorsque j'avais pour toute fortune 60 liv. en assignats : il faut que j'emprunte quelques écus pour attendre la fin du mois. Je vous ferai passer l'ouvrage par la poste, ou au moins le premier volume, pour que vous puissiez attendre les autres. Il faudra bien que je trouve quelques moments pour aller à Sainte-Radegonde, car l'exercice, l'air de la campagne est nécessaire à mon existence. Je ferai faire en automne seulement le fossé dont vous me parlez, et qui est indispensable.

(1) Le 11 mars 1792. Cuvier, *loc. cit.*

J'ai lu votre lettre à Mme Roland. Il lui est difficile de vous répondre promptement, à cause de la surcharge de sa besogne. »

La forêt lui tient toujours au cœur, et, au milieu de ses laborieuses occupations, son rêve de vie champêtre le ressaisit. Dès le 26 mai, il n'y peut plus tenir; nous lisons dans une lettre au même ami : « J'étais invité à aller dîner chez Roland pour causer de votre personne (1) ; mais ma tête a besoin de repos, et je préfère aller coucher à votre ermitage. »

Puis une année se passe; quelle année! La royauté est frappée d'abord, et bientôt le roi. La guerre est allumée partout, à la frontière comme au sein de la Convention. La chute de la royauté avait élevé la Gironde, la mort du roi la précipita. L'intervalle d'une catastrophe à l'autre, du 10 août au 21 janvier, est exactement la durée du second ministère de Roland. Pendant ce temps-là même, lui et ses amis n'eurent que l'ombre du pouvoir; ils ne dirigèrent jamais la république qu'ils avaient suscitée. Mme Roland leur reprochait justement de n'avoir que de l'honnêteté, de la science et du talent, mais de n'entendre rien à mener les hommes. Lorsque la basse Révolution eut usurpé cet ascendant par ses orateurs dans les clubs et par son armée dans les faubourgs, elle voulut secouer

---

(1) Il fait allusion sans doute aux combinaisons dont il l'entretenait dans la lettre du 12 avril, déjà citée : « Mme Roland nous a parlé du projet qu'on avait eu sur vous pour le ministère de la Justice. Hier, Lanthenas me sondait pour savoir si vous accepteriez la place de secrétaire général de ce ministère, qui va être remplie par M. Duranton, de Bordeaux. Je n'ai su que répondre. J'ai seulement dit que je vous en parlerais aujourd'hui, parce que j'avais le projet de vous écrire. On a besoin de bons citoyens pour résister aux cabales qui commencent déjà à s'élever contre le ministère actuel. Votre présence serait plus nécessaire ici qu'à Clermont, et, si vos occupations municipales ne vous retiennent pas, je crois que vous feriez bien de revenir. Votre esprit et votre cœur trouveraient leur compte à cette détermination.

» Je vous envoie la graine d'une plante fort intéressante à multiplier pour fourrage..... »

les dernières entraves et exclure de l'Assemblée ceux qu'elle avait renvoyés du ministère. Une première tentative échoua le 10 mars ; le coup de force du 31 mai et du 2 juin réussit. C'est à peu de chose près l'anniversaire du jour où Bosc écrivait à Bancal qu'il allait se reposer dans son ermitage. Le botaniste y revint encore le 2 juin 1793, mais non plus seul cette fois et en disposition d'y goûter la même paix. Les nuages amoncelés sur Paris s'étendent et assombrissent la campagne ; le rideau de nos bois couvre des fugitifs, le séjour en est plein d'alarmes. Le premier proscrit qu'y amène Bosc, au péril de sa vie, est Roland. Il lui a donné asile à Paris dès le soir du 31 mai, pour le soustraire aux recherches du comité d'insurrection de la Commune ; puis, dans un moment favorable, il lui fait franchir la ligne farouche des patriotes de barrière et gagne heureusement Sainte-Radegonde avec lui. Les détails du séjour de Roland dans cette retraite ne nous sont pas connus. Nous savons seulement qu'il y resta durant la première quinzaine de juin, jusqu'à ce que son hôte, plein d'un ingénieux et infatigable dévouement, lui eût préparé les étapes de sa route vers Rouen, où il devait trouver un refuge définitif. Il arriva dans cette ville le 24 juin, et n'en sortit que le 15 novembre, à la nouvelle du supplice de sa femme, pour se percer le cœur d'une épée.

Bosc ne se contenta pas d'assurer la fuite de Roland ; il veilla avec un intérêt tendre, constant et courageux sur la femme de son ami, arrêtée elle-même dans la nuit du 31 mai, et sur l'enfant demeurée seule à leur foyer (1). Avec l'aide de Grandpré, un familier que l'ancien ministre avait chargé de l'inspection des prisons, il lui fut permis d'arriver

(1) Cette fille, qui s'appelait Eudora, née à Amiens le 4 octobre 1781, avait par conséquent un peu moins de douze ans.

bientôt jusqu'à la captive de l'Abbaye et de la rassurer sur le sort de ceux qui lui étaient chers. Elle le raconte en ces termes : « J'ai reçu quelques visites de l'excellent Champagneux et de l'estimable Bosc.... Bosc, notre ancien ami, administrateur des Postes, d'un caractère vrai, d'un esprit éclairé, allant chez moi le premier jour de ma détention, s'empressa de conduire ma fille chez Madame Creuzé-Latouche, qui l'accueillit, la compta au nombre de ses enfants, avec lesquels il fut établi qu'elle resterait sous ses yeux. Il faut connaître les personnes pour sentir tout ce que vaut ce trait. Il faut se représenter Bosc, sensible et franc, accourant chez ses amis, se saisissant de leur enfant, le confiant de son propre mouvement à la famille la plus respectable, comme un dépôt qu'il s'honore de leur faire, et qu'il sait devoir être reçu avec la reconnaissance qu'éprouvent les âmes délicates à qui on offre l'occasion de bien faire ; il faut avoir connu les mœurs patriarcales, les vertus domestiques de Creuzé (1) et de sa femme, la douceur et la bonté qui les distinguent, pour juger de leur accueil et en sentir le prix (2). »

Le 24 juin, Mme Roland, par une feinte cruelle, fut mise en liberté, puis arrêtée de nouveau, le même jour, au moment où elle mettait le pied dans son petit appartement de la rue de la Harpe. La première incarcération était, paraît-il, illégale, et il avait fallu la relâcher, pour l'arrêter ensuite aux termes de la loi. Condamnée, cette fois, à l'odieux séjour de Sainte-Pélagie, elle y est heureusement retrouvée par ses amis, qu'elle a eu le temps de prévenir de sa nouvelle destination ; elle a la consolation

---

(1) Creuzé-Latouche, avocat de Châtellerault, successivement membre de l'Assemblée constituante et de la Convention, devint plus tard sénateur. A la création de l'Institut, il fut compris dans la classe d'Economie politique.

(2) *Mémoires de Mme Roland*, édition Dauban, p. 215 et 216.

d'en recevoir les mêmes marques de dévouement. « Je voyais quelquefois, écrivait-elle plus tard, les quatre personnes qui venaient me visiter à l'Abbaye : l'honnête Grandpré, que sa place autorisait à venir et qui m'amenait une femme intéressante ; le fidèle Bosc, qui m'apportait des fleurs du Jardin-des-Plantes, dont les formes aimables, les couleurs brillantes et les doux parfums embellissaient mon austère réduit.... » (1). Dans les derniers temps, m'a-t-on dit, ces fleurs ne venaient pas du Jardin-des-Plantes, où le botaniste ne se risquait plus à paraître ; il les apportait, dans une hotte, des alentours de Sainte-Radegonde, où il les avait cueillies. Quel rafraîchissement pour l'atmosphère de la prison, où la pauvre honnête femme, enfermée avec un ramas de filles perdues, était écœurée d'un voisinage qui la forçait au moins à tout voir et à tout entendre ! Au bout de quelques semaines, ses visiteurs sont forcément plus rares : « Tous mes amis sont proscrits, fugitifs ou arrêtés, s'écrie-t-elle vers le 4 août (2) ; Grandpré est dénoncé, Champagneux incarcéré. Il faut prévenir Bosc, qui a donné sa démission d'administrateur des Postes, de ne pas se montrer à Sainte-Pélagie qu'une fois par semaine au plus, et à la dérobée. » L'emprisonnement de Champagneux fut pour elle l'occasion d'un chagrin égal à celui des plus rudes épreuves ; elle lui avait confié un manuscrit, œuvre de ses loisirs de captivité, dans lequel elle avait réuni, sous le titre de *Notices historiques*, les souvenirs du temps où elle avait été mêlée aux affaires. Menacé d'une visite domiciliaire et d'une

---

(1) *Mémoires*, p. 291. La quatrième personne était le « sensible Champagneux », que Mme Roland avait jadis connu à Lyon, où il dirigeait un journal. C'est lui qui donna, en l'an VIII, la seconde édition des mémoires de Mme Roland.

(2) Cette date est donnée par M. Dauban (*Madame Roland et son temps*, page CCXVIII). Elle n'est pas d'accord avec celle que Cuvier assigne à la démission de Bosc : 14 septembre.

arrestation, l'ami voulut se débarrasser d'un dépôt compromettant, et il le remit à une personne qui le jeta au feu. « J'aurais préféré, dit douloureusement Madame Roland, qu'on m'y jetât moi-même. » Et avec sa grande vaillance et sa merveilleuse facilité, elle reprit la plume. Cette fois, c'est à Bosc qu'elle donnera le nouveau recueil des *Mémoires particuliers :* il lui a sans doute parlé de quelque cachette dans ses bois, où il emporte, en effet, le « testament moral et politique » de la captive.

Notons la date du 17 septembre : c'est celle de la loi des Suspects, qui ouvre la période sanglante. La rigueur s'accroît à l'égard des prisonniers, victimes prêtes du tribunal révolutionnaire. Mme Roland prie qu'on ne demande plus de permission pour la voir, comprenant que ne pas prononcer son nom est tout le service qu'on puisse lui rendre. Bosc seul continue à la visiter deux fois par semaine, jusqu'au milieu d'octobre, grâce à la pitié de la femme du concierge de Sainte-Pélagie. (1) Puis ces courtes entrevues même deviennent impossibles, et l'on en est réduit à un échange de lettres. Alors la certitude de sa condamnation et de la défaite irrémédiable de son parti, le désir de se soustraire à d'insolentes clameurs inspirent à Mme Roland le dessein de prévenir le supplice par le poison. Elle écrit les belles pages des *Dernières pensées,* exprime ses regrets, donne ses consolations à ceux qu'elle aime, et demande à Bosc, auquel elle a légué une de ses bagues, de lui faire passer de l'opium. Celui-ci lui répond que l'intérêt de la République et de sa propre gloire lui commandent d'affronter l'échafaud, et il la dissuade, malgré les raisons qu'elle oppose à ce conseil dans une lettre pleine de calme et de fermeté.

---

(1) Il y voyait aussi Servan, l'ancien ministre de la guerre.

Le 31 octobre, les Girondins mouraient. Le 8 novembre, ce fut le tour de la femme extraordinaire qui les inspira, âme romaine avec les ardeurs d'imagination de Rousseau, idéale figure de « citoyenne. » Le jour de l'exécution, à ce qu'on raconte (1), un homme vint se placer derrière la charrette, reconnaissable à sa haute taille : c'était Bosc. Il la suivit d'aussi près qu'il put, et, quand le fer eut tranché une vie qu'il tenta de protéger jusqu'à la dernière minute, le cœur plein des sentiments que nous laisserons à penser, il reprit le chemin de la forêt.

II

Il continua de vivre là, travaillant et vêtu comme un paysan, proscrit à son tour, à cause de ses relations avec les Roland et de son attachement à leur parti. Les scellés avaient été mis sur ses papiers, sur ses livres et sur son appartement même. Il ne fut pas empêché pour cela de pénétrer souvent dans Paris ; avec une adresse et une audace sans égale, il y venait prendre de rapides informations sur ses amis et guetter le moment de les servir. Une occasion se présenta vers la fin de l'hiver ; elle a trait à l'épisode qui ouvre ce récit et nous a révélé le séjour de Pilastre à Saint-Prix.

Pilastre avait pour collègues dans la députation de

---

(1) *Étude sur Madame Roland et son temps,* par C.-A. Dauban. Paris, Plon, 1864, p. xci.

Maine-et-Loire (1) deux camarades de jeunesse, auxquels la politique, après l'amitié, l'avait étroitement uni : l'un peu connu, Jean-Baptiste Leclerc, beau-frère de Thouin du Jardin-des-Plantes; l'autre qu'il suffit de nommer, Larevellière-Lépeaux. Tous les trois siégeaient sur les mêmes bancs de la Convention ; une seule question mémorable les avait divisés depuis le commencement de la législature, la peine à prononcer contre le roi : Pilastre avait voté la détention, les autres la mort. En général, ils marchèrent d'accord avec les Girondins, et ils appuyèrent même la mise en accusation de Marat. Le 2 juin les épargna ; mais, sur-le-champ, ils s'élevèrent indignés contre la violence faite à l'Assemblée, et, mal satisfaits de la protestation des soixante-treize, ils en signèrent une autre plus forte, qu'ils répandirent par toute la France. Au sein de la Convention même, ils réclamèrent énergiquement l'annulation des actes de la fameuse journée. La Montagne laissa tomber, sans y répondre, ces derniers frémissements de la résistance vaincue. Désormais, ce fut une tactique : après tout débat, quelques contradictions qui s'y fussent produites et quelque désaccord qui y survécût, le président proclama l'unanimité du vote. On voulait faire croire à la nation que les modérés seuls troublaient les séances et que leur expulsion avait ramené l'harmonie et la paix. Outrés de ce mensonge autant que découragés de leur impuissance à secouer la torpeur où la minorité commençait à s'anéantir, Pilastre et Leclerc donnèrent leur démission le 12 août. Nous avons vu, dans nos registres de Saint-Prix, que le premier fut remplacé le 8 septembre. On était à la veille de la loi des Suspects ; les

(1) La députation de Maine-et-Loire était composée de Choudieu, Delaunay (d'Angers) l'aîné, Dehoullières, Larevellière-Lépeaux, Pilastre, Leclerc, Daudenac aîné, Delaunay jeune, Perard, Daudenac jeune, Lemaignan.

démissionnaires sentirent dès lors la nécessité de ruser avec l'ennemi tout prêt à les poursuivre et de lui faire perdre leur trace. Ils se retirèrent secrètement dans une chétive maison, en haut de la rue Copeau (1), où bientôt Larevellière s'installa avec eux. Celui-ci cependant ne résigna pas ses fonctions; la grande habitude qu'il avait de la parole lui permettait de continuer la lutte et d'inquiéter encore les tyrans. A chaque délibération, il demandait l'appel nominal jusqu'à ce que la voix lui manquât, prenant l'assistance à témoin qu'il répudiait toute complicité des mesures extravagantes ou atroces auxquelles la fiction de l'unanimité l'associait malgré lui. Un jour qu'il fut plus violent, ou ses auditeurs plus las de son opiniâtreté, on l'interrompit par les cris : « Au tribunal révolutionnaire ! » et il n'eut que le temps de quitter la tribune et la salle.

Bientôt les trois amis furent prévenus que le comité de Sûreté générale avait lancé des mandats d'arrestation contre eux, et que leur domicile était découvert. Ils furent obligés de se disperser et d'aller demander asile tantôt à Creuzé-Latouche, tantôt à Mme de Nort, femme divorcée du voyageur Levaillant. Pilastre, le premier, quitta Paris; par une sage précaution, il s'était exercé, avec Leclerc, au métier de menuisier, chez Dumarais, menuisier du Jardin-des-Plantes. Il s'inscrivit en cette qualité sur le passeport en blanc que la municipalité d'Angers, prévoyant leur proscription, avait envoyé à chacun des députés du département. Nous savons son itinéraire, le détour qu'il fit pour arriver à St-Prix, et l'heureuse chance qu'il eut d'échapper finalement à ses persécuteurs. Leclerc courut un plus grand

(1) Maison de la citoyenne Chevalier, n° 660, ajoute-t-on dans l'analyse des pièces que Pilastre soumit à la municipalité de Saint-Prix. Il demeurait auparavant, avec Leclerc, rue Neuve-du-Luxembourg, hôtel du Prince Edouard, et Larevellière, quai de l'Ecole, n° 12.

péril : ayant eu l'imprudence de revenir rue Copeau, on l'y arrêta. Il fut gardé sous les verroux jusqu'à ce que ses complices pussent être retrouvés et jugés avec lui, et gagna ainsi, non sans angoisses, le temps où les prisons s'ouvrirent. En apprenant l'incarcération de son ami, Larevellière, qui lui avait fait promettre de ne jamais s'aventurer dans leur ancien logis, fut pris d'un accès de désespoir. Il accourut auprès de Creuzé-Latouche et lui déclara qu'il y allait rentrer lui-même, pour se faire arrêter à son tour et inspirer à Leclerc, qu'il irait rejoindre, un double repentir de sa témérité et de son manque de parole. La scène en était là quand Bosc survint.

Après bien des années, ce souvenir émouvait Larevellière profondément; il interrompait le récit des événements qu'il retraçait dans ses mémoires (1), pour laisser déborder avec effusion sa reconnaissance et son attendrissement : « Bosc ! s'écrie-t-il, ce nom rappelle l'amitié la plus généreuse, le courage le plus héroïque, le patriotisme le plus pur, l'humanité la plus active, la probité la plus austère, la franchise la plus déterminée.... » Voyons comment le solitaire de Sainte-Radegonde mérita une louange si belle. Il connaissait à peine Larevellière; il l'avait quelquefois rencontré au Jardin-des-Plantes dans le cercle distingué et patriarcal de la famille Thouin, où l'attirait aussi le goût de la botanique (2). Cependant il s'empare de lui, fait

---

(1) Ces mémoires furent imprimés en 1873 (Paris, Hetzel, 3 vol. in-8°). L'impression à peine achevée, le petit-fils de l'auteur, M. Ossian Larevellière, qui l'avait dirigée, reprit l'édition entière, et, obéissant à des scrupules assez peu expliqués, l'enferma dans une cave de sa maison, à Angers. Précaution assez vaine; car, si l'ouvrage n'a pas été publié, il a été mis sous les yeux du public, qui peut consulter, à la Bibliothèque nationale, l'exemplaire dont le dépôt y a été fait conformément à la loi (L 33, a 165). Voir l'analyse et les extraits qui en ont été donnés par M. Jean Destrem dans la *Revue historique*, mai-juin 1879, t. X.

(2) Larevellière avait, dans sa jeunesse, professé la botanique à Angers. André Thouin, qui avait succédé à son père, à dix-sept ans, comme jardinier en chef du Jardin-des-Plantes, habitait là un modeste logement, annexe des anciennes serres. Il réunissait souvent à son foyer Malesherbes, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-

diversion à sa douleur, et le décide sur-le-champ à venir partager l'asile du prieuré. D'abord il faut traverser les barrières de Paris, et ce n'est pas le moindre danger avec un compagnon d'une laideur aussi connue, d'une difformité aussi frappante (il avait le corps d'Ésope, a dit Napoléon). Le pas est heureusement franchi, et voilà nos gens sur la route de la forêt. Mais, pour suivre leur aventure, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter la narration de Larevellière : « Je n'avais sur moi, dit-il, que quelques assignats, de mauvais linge et un méchant habit. Le pauvre Bosc était aussi dépourvu que moi. Arrivés là, nous fûmes réduits à vivre de très peu de pain, de quelques pommes de terre (1), de limaçons et d'un peu de lait. Nous avions pour toute volaille dans la basse-cour une poule, qui nous donnait quelques œufs frais ; ils m'étaient toujours destinés, à cause du pitoyable état de ma santé. Je ne puis dire combien mon admirable hôte avait d'attentions pour moi.

» Nous avions cru d'abord que l'affreux système qui nous avait fait proscrire ne pourrait être que de courte durée. Espérance trompeuse ! Le monstre ne faisait qu'étendre de jour en jour son épouvantable puissance, et notre position devenait de jour en jour plus critique. Je restai

---

Pierre, Faujas de Saint-Fond, Bosc, Desfontaines, et d'autres savants. Mme Roland l'avait elle-même connu et apprécié ; elle écrivait à Bancal des Issarts, le 11 août 1790 : « J'aurais été bien étonnée que le digne Thouin ne fût pas patriote ; mais je suis charmée que vous m'en donniez la confirmation ; il a cette douceur et cette sérénité d'âme, sûrs garants de sentiments équitables et purs. »

(1) Bosc a raconté qu'aux pommes de terre il était obligé de substituer souvent les tubercules féculents produits par l'*orobe* et la *gesse tubéreuse*, légumineuses que ses connaissances en botanique lui permettaient de découvrir dans la forêt. La racine d'une orobe d'espèce particulière est pourvue de beaucoup de filaments sur lesquels sont placés sept ou huit tubérosités grosses comme des noisettes et qui sont bonnes à manger cuites dans l'eau. La gesse tubéreuse fournit également des tubercules appelés *glands de terre,* et qui, cuits sous la cendre, ont le goût de la châtaigne. Enfin, Bosc a quelquefois nourri ses compagnons des racines de l'*arum maculatum*. (*Notice nécrologique sur M. Bosc*, par M. de Pronville, bibliothécaire perpétuel de la Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise, lue dans sa séance publique du 12 juillet 1829. Versailles, F.-N. Allois, s. d.)

trois semaines ou environ (1) à Sainte-Radegonde. J'aime à me rappeler un petit incident qui ne vaudrait pas la peine que l'on s'en souvînt, si, dans une situation pareille, tout ce qui cause un moment de plaisir ou un surcroît de peine ne produisait pas dans l'âme une profonde impression, et n'acquérait pas ainsi de l'importance.

» On a vu que notre basse-cour consistait dans une poule. Le jour du mardi-gras (2), au matin, l'oiseau de proie la tua, sans néanmoins pouvoir l'emporter, grâce à la prestesse de Bosc. Cette perte m'était sensible ; elle l'était plus encore à Bosc : sa généreuse amitié se désolait de n'avoir plus d'œufs frais à m'offrir. Quelle fut notre surprise, dans le moment où nous exprimions nos regrets sur cette perte, de voir notre ami Creuzé dans la cour, arrivant de Paris par un temps et des chemins affreux pour nous donner des nouvelles de nos parents, de nos amis et de ce qui se passait ! Il venait en même temps faire mardi-gras avec nous et nous distraire, au moins pour un jour, de nos tristes pensées. Qu'on se pénètre bien de notre position, du danger qu'il y avait à nous venir voir : l'on n'aura encore qu'une faible idée du transport de joie et de reconnaissance que produisit en nous la visite de ce vrai sage, toujours calme et rassis, et dont les manières simples et affectueuses, la conversation instructive et l'aimable gaîté rendaient le commerce délicieux. Quel bonheur ! nous écriâmes-nous en même temps, Bosc et moi, après avoir embrassé notre ami ; quel bonheur que l'oiseau de proie ait tué la poule ! Sans cet heureux coup du sort, avec quoi aurions-nous fait faire carnaval à notre ami ? avec des limaçons ?... Je me mis sur-le-

---

(1) Il en partit le 18 mars 1794. Cette date est fixée par celle de la mort de Mazuyer, dont il sera question plus loin.

(2) Le 4 mars.

champ à mes fonctions d'aide de cuisine, Bosc à celles de chef ; la poule fut plumée, accommodée et mangée avec beaucoup de gaîté, et nous bénîmes l'incident qui nous avait affligés d'abord.

» Deux ou trois jours après, nous eûmes une aventure d'un genre bien différent et qui nous mit, pendant cinq ou six jours, dans de grandes inquiétudes. Il prit fantaisie aux administrateurs de Seine-et-Oise, tous gens féroces et dont j'étais fort connu, de venir chasser à Sainte-Radegonde. Ils s'amusèrent à percer d'une balle la queue du coq qui surmontait le petit clocher de notre petit ermitage. Ils entrèrent deux ou trois fois dans la chambre qu'habitait la vieille fermière, pour demander de l'eau, du lait, etc. Ils ne vinrent pas heureusement dans la nôtre. Bosc, déguisé en paysan, suivait tous leurs mouvements, pour m'avertir du moment où je pourrais sortir sans être aperçu et m'aller cacher dans la forêt, ce qui ne fut pas possible, parce qu'ils rôdèrent toujours autour de la maison en tiraillant à droite et à gauche. Pourtant ils quittèrent notre voisinage vers la fin de la journée, et nous respirâmes enfin, après bien des quarts d'heure d'angoisse.

» Cependant, je ne pouvais rester à Sainte-Radegonde sans courir le risque d'une perte prompte et assurée : on se demandait dans le village voisin quel était ce citoyen qui, sous prétexte de maladie et de besoin d'air, se cachait à Sainte-Radegonde. On se disait que ce pouvait bien être un de ces députés ennemis du peuple ; que, dans tous les cas, c'était toujours dans la commune un mangeur de plus, qui venait augmenter la disette dans un moment où tout le monde mourait de faim ; qu'il en fallait prévenir le département.

» D'un autre côté, de Buire (1), cet homme respectable

(1) Pincepré de Buire, ancien officier d'artillerie, habitait Buire, près de Péronne. Il avait été le collègue de Larevellière à l'Assemblée constituante.

dont j'étais devenu l'ami pendant l'Assemblée constituante, informé de ma proscription par sa nièce, me faisait continuellement sommer par elle de venir prendre asile chez lui, ainsi qu'il me l'avait fait promettre en nous séparant, comme je le dirai ci-après. Mon départ pour Buire fut donc résolu. La bonne demoiselle Letourneur me donna deux ou trois mouchoirs ; Rozier, aujourd'hui conseiller à la Cour royale de Montpellier, alors juge au district de Montmorency, et dont nous avions fait la connaissance chez Mlle Letourneur, me mit une de ses chemises dans ma poche. Le pauvre Bosc me donna le denier de la veuve ; il me mit un bâton de pommier blanc à la main et me conduisit à travers la forêt jusqu'à la grande route. Suivant l'expression anglaise, en le quittant, « je me déchirai de lui » avec une extrême douleur. »

Le soir, il arriva à Vaud'herland, et le lendemain à la Chapelle-en-Serval, à deux lieues de Senlis. Son souvenir fut douloureusement rappelé vers les lieux qu'il venait de quitter. « Là, poursuit-il, m'attendait une nouvelle bien propre à aggraver encore tous mes maux. Le jour de mon départ de Sainte-Radegonde, Mazuyer (1), député de la Convention, proscrit pour avoir favorisé l'évasion de Pétion, et hors de la loi comme moi, était venu y prendre ma place. Dès le lendemain, il voulut absolument retourner à Paris, contre l'avis de Bosc, qui, ne pouvant le retenir, le conduisit par Neuilly. Lorsqu'ils furent arrivés près du pont, Mazuyer, voyant relever une sentinelle, prit peur et chercha à se cacher sous la culée. Ce mouvement fut remarqué : on cria au poste, qui ne songeait à arrêter personne, d'arrêter un homme qui se

(1) Mazuyer, né à Bellevesvre en Bourgogne, avait été avocat à Dijon, puis juge à Louhans. Député de Saône-et-Loire à la Législative et à la Convention, il fut mis hors la loi pour avoir favorisé l'évasion de Pétion et de Lanjuinais et signé la protestation contre le 31 mai.

cachait et qui ne pouvait être qu'un aristocrate ou un fédéraliste. A ce cri, Bosc et Mazuyer remontèrent rapidement sur le pont, pour le traverser et s'enfuir. Mazuyer, un peu pesant, fut bientôt atteint. Bosc était un excellent coureur ; il eut le temps de se jeter dans le bois de Boulogne, où il échappa à la vue de ceux qui le poursuivaient L'infortuné Mazuyer, homme sage et instruit, fut envoyé le soir même à l'échafaud (1) ; il n'y eut pour toute forme que l'identité à constater. »

Aux événements que nous venons de retracer se mêle une légende (2) qu'il faut tenir au moins pour suspecte, en raison du silence de Larevellière à ce sujet. Pendant le séjour du conventionnel à Sainte-Radegonde, Robespierre, qui, après l'architecte Bénard et Regnault de Saint-Jean-d'Angély, avait loué l'ermitage de Jean-Jacques à Montmorency, s'étant égaré, un soir d'orage, dans la forêt, serait venu demander asile au prieuré. Il y aurait trouvé et reconnu les proscrits (auxquels on adjoint même Roland), et, après s'être séché à leur foyer, dans un silence inquiet, il aurait, le nuage passé, repris le chemin du village. Les descendants de Bosc n'ont pas souvenir d'avoir entendu raconter à leur aïeul cette scène un peu romanesque. Elle tire son origine, sans doute, d'un fait beaucoup plus simple : le naturaliste, dans une promenade aux alentours de sa retraite, rencontra un jour, en effet, Robespierre, qui, l'ayant dévisagé, dit : « C'est Bosc. » Sans en entendre davantage, il se jeta dans le taillis et se déroba le plus vite possible aux suites de la reconnaissance.

Bosc attendit dans son vallon la fin de la Terreur. Le reste de son séjour n'y offre plus rien de saillant, si ce

(1) C'était le 19 mars 1794.

(2) M. Lucien Double, qui l'a recueillie dans ses *Chroniques des pays de Thôr et de Rémollée*, nous a dit l'avoir entendu conter par un descendant de Roland.

n'est les visites de Pilastre, qui, pour s'en rapprocher, passa de l'atelier d'un menuisier de Montmorency à celui de notre François Richard. Ce voisinage permit de plus faciles rendez-vous « à la mare aux canards, » comme disait la chanson, pour désigner l'étang du château de la Chasse. Le calme des réfugiés ne fut pas troublé dans notre commune. Les citoyens de Bellevue-la-Forêt vivaient paisibles, à l'écart, et sans coopérer aux œuvres violentes de la Révolution. Le secrétaire de la municipalité interrompait l'enregistrement des décrets de thermidor pour transcrire la nomination du remonteur de l'horloge et la défense d'aller « faire de l'herbe » dans la vigne d'autrui.

Dès que la fin de l'oppression jacobine eut permis à la France de revivre, nos deux amis sortirent de leur retraite et revinrent à Paris, où les appelaient des soins divers et pressants. Pilastre s'y maria, le 9 novembre 1794, moins d'un mois après avoir quitté Bellevue-la-Forêt. Là-dessus, un de ses modernes biographes (1) a commis une singulière méprise : « Après la Terreur, dit-il, Pilastre, avec son indépendance de tous les préjugés, trouva le moyen, en se donnant une compagne, de payer au menuisier qui l'avait recueilli une dette de reconnaissance qui répondait aux plus doux penchants de son cœur. » Les anciens de Saint-Prix savaient bien que la chose était impossible, le menuisier Richard n'ayant eu que trois filles qu'il donna à trois garçons du pays, Charles Hude, Jean-Louis et Nicolas Ledreux, ces deux derniers fils de Jean-Pierre Ledreux, ancien syndic perpétuel. Mais, de plus, l'erreur nous a été signalée d'une façon positive dans une lettre que le petit-fils

---

(1) M. Bougler, conseiller à la Cour impériale d'Angers, dans l'ouvrage intitulé : *Mouvement provincial en 1789. Biographie des députés de l'Anjou depuis l'Assemblée constituante jusqu'en 1815.* Paris, 1865.

du conventionnel a bien voulu nous écrire (1), et où il nous apprend que, touché d'un idéal moins rustique, son aïeul épousa Adélaïde-Marie Lejay, nièce du dessinateur Monnet et du peintre Geoffroy, et dans la famille de laquelle il avait été un instant caché. Cette jeune fille était très habile elle-même dans l'art de la gravure, et la famille de Pilastre raconte que le passe-port dont celui-ci se servit pour quitter Paris, et que visèrent nos autorités, avait été fabriqué par elle. Nous avons dit, d'après les mémoires de Larevellière, que la possession de ce passe-port avait pour origine l'envoi qui en avait été fait au député, comme à tous ses collègues de Maine-et-Loire, par la municipalité d'Angers. Nous avons dû préférer le témoignage d'un contemporain à l'attrait poétique de la tradition.

Quant à Bosc, il s'occupa, toutes affaires cessantes, de pourvoir au sort de la fille de ses malheureux amis Roland. Vainement demanda-t-il d'abord qu'elle fût remise en possession des biens paternels. Le fisc, à son ordinaire, lent à suivre les retours généreux de la politique, ne leva pas d'abord les scellés apposés à Villefranche. Une seule portion de l'héritage d'Eudora pouvait lui fournir des ressources prochaines ; c'était le manuscrit des mémoires de sa mère, qui avait été heureusement conservé dans une cachette au-dessus de la poutre de la grande porte de Sainte-Radegonde. Bosc s'empressa de le faire imprimer, et, malgré « les lenteurs de la typographie » dont il se plaignait, il arriva à publier la première partie (2) le 9 avril 1795 (20 germinal an III). Le succès en est attesté

---

(1) Par l'intermédiaire d'un de nos jeunes camarades, M. Urbain Pilastre, son fils, lieutenant au 30e régiment d'artillerie.

(2) Elle parut sous le titre d'*Appel à l'impartiale postérité, par la citoyenne Roland, le recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie.* L'ouvrage, précédé d'un *Avertissement de l'éditeur,* signé Bosc, se vendait chez Louvet, libraire, maison Egalité.

par une vente qui s'éleva, dit-on, à douze mille exemplaires et combla l'anxieux espoir de l'éditeur. Avec une chaleur de sentiment qui le peint au naturel, l'excellent homme avait tourné en imprécations la formule de l'habituel avertissement aux contrefacteurs : « Cet ouvrage est, quant à présent, l'unique domaine d'Eudora, la fille unique, la fille chérie de Roland. Malheur au brigand qui ne rougirait pas de le contrefaire ! car il n'en vendrait pas sans doute un seul exemplaire, et néanmoins j'appellerais sur lui toute la sévérité de la loi. »

Nous venons de parler de la chaleur de sentiment que le tuteur mit à soutenir les intérêts de l'orpheline. L'expression a pu paraître ambiguë ; elle l'est en effet, et très exacte à la fois, car elle s'applique à des dispositions de l'âme dont Bosc connut successivement toutes les nuances. D'abord, il ne fut que le protecteur très paternel d'une enfant ; puis, dans l'assiduité des soins qu'il donna à la jeune fille, le cœur du pauvre savant se troubla. Mme Roland lui avait écrit jadis (1), répondant sans doute à quelques paroles d'affection à l'adresse d'Eudora, qui venait de naître : « Je souhaite pour nous qu'elle soit telle qu'un homme qui vous ressemble raisonne de même dans dix-huit ans ; alors je chanterais presque le *Nunc dimittis*. » Les dix-huit ans n'étaient pas accomplis sans doute. Mais, pour parler comme elle le langage chrétien de sa jeunesse, déjà le Seigneur avait congédié sa servante, et n'était-il pas urgent, sans attendre quelqu'un qui ressemblât à l'ami, d'accepter l'ami lui-même ? Le vœu de la mère, si bien rempli d'un côté, ne trouvait-il pas satisfaction en somme ? Ces pensées durent violemment agiter l'âme d'un sage, d'autant plus que l'orpheline, dans les témoignages d'une

---

(1) *Lettres en partie inédites de M[me] Roland aux D[lles] Cannet, suivies des lettres de M[me] Roland à Bosc,* édition Dauban. Paris, Plon, 1867.

grande reconnaissance, lui laissa deviner l'éveil d'un sentiment plus tendre (1). Cependant la raison l'emporta ; il comprit que l'inégalité de fortune, jointe à la disproportion d'âge, rendrait déshonorant le soupçon d'avoir incliné au mariage un si jeune cœur. Il rompit le charme héroïquement : il s'expatria.

L'Amérique attirait encore toutes les imaginations ; à l'enthousiasme de la guerre de l'Indépendance avait succédé l'admiration du peuple affranchi et de ses lois. Il n'est, pour ainsi dire, pas un des personnages que nous avons nommés dans cette histoire qui n'ait, à un certain moment, caressé le projet d'émigrer vers cette terre de liberté. Ils se rencontrèrent dans ce désir comme dans le goût de la botanique. Larevellière, avec ses fidèles Pilastre et Leclerc, fut sur le point de s'embarquer. Mme Roland écrivait à Brissot, dans les premiers mois de 1790 : « Si mon excellent ami (son mari) eût eu quelques années de moins, l'Amérique nous aurait déjà reçus dans son sein. » Bosc fut le seul qui accomplît le voyage rêvé par tous ses entours. Larevellière, devenu membre du Directoire, lui avait fourni les moyens de faire la traversée et promis le premier consulat vacant aux États-Unis. Sans attendre l'occasion où cette promesse pût avoir son effet, il résolut d'aller rejoindre son ami Michaux, qui dirigeait un jardin de naturalisation dans la Caroline du Sud. Il se rendit à

(1) Sur ce point délicat, naturellement obscur, les biographes ne sont pas d'accord. Cuvier pense que Mlle Roland fut indifférente aux sentiments de Bosc ; le baron de Silvestre dit au contraire que le cœur de la jeune fille s'y intéressa. Nous avons suivi ce dernier récit, qui s'est trouvé confirmé dans une lettre de Bosc dont nous citons un extrait plus loin (voir l'Appendice). Pour donner toute la fin de ce très court roman, rappelons qu'Eudora se maria avec un fils de Champagneux, le second éditeur des mémoires de sa mère. Mme Champagneux est morte en 1858. Elle avait eu une fille, qui fut Mme Chaley, femme de l'ingénieur qui construisit, en 1834, le pont de Fribourg. De l'union de ces derniers sont nées trois filles, dont l'une est la mère de M. Taillet, chancelier du consulat français au Caire.

pied à Bordeaux, où il s'embarqua (1). Tout d'abord, il essuya de décourageantes traverses. A peine le navire sur lequel il avait pris passage sortait de la Gironde, qu'il fut rencontré et visité par une frégate anglaise ; notre voyageur ne se tira d'affaire qu'en se donnant pour un colon de Saint-Domingue, qui allait recueillir les débris de sa fortune. Quand il arriva à Charlestown, il apprit que Michaux était reparti pour la France et qu'il s'était croisé avec lui. Nommé successivement consul à Wilmington et à New-York, il ne put obtenir l'exequatur du président Adams en dissentiment avec la France. Alors il profita de la suspension de ses fonctions et du bénéfice du traitement qui lui fut maintenu pour reprendre ses études favorites et varier ses champs d'explorations par des voyages.

Ce n'est pas une digression de le suivre ainsi au delà des mers ; nous avons à payer d'une juste réciprocité le souvenir qu'il nous gardait dans ces pays lointains. Le témoignage s'en trouve dans une lettre qu'il écrivit de Charlestown à Bancal des Issarts, le 17 ventôse an VI (7 mars 1798), et qui est intéressante à plus d'un titre :

« Il y a environ un mois, mon cher, que j'ai reçu ta lettre amicale et la brochure qui l'accompagnait ; ainsi, elle a été un an en route, comme toutes les dépêches dont Monroë s'était chargé. Je t'ai, dans l'intervalle, écrit deux ou trois fois... Les capitaines américains deviennent plus infidèles que jamais.

» J'ai lu ton livre (2), et j'y ai reconnu ton ardent amour pour la République, mais non les principes que nous

---

(1) Cuvier donne ici la date du 18 août 1798. Nous proposerons de lire 1797, attendu que Bosc se maria le 9 avril 1799, après avoir passé dix-huit mois en Amérique, ainsi qu'il l'a écrit lui-même (dans une *Note pour le citoyen Bosc* où il exposa ses titres à la place qui lui fut donnée à l'Institut). La durée certaine du voyage avance la date du départ, comme on le voit, au mois d'août 1797. Un argument très net contre la date adoptée par Cuvier est celle de la lettre ci-dessous.

(2) *Le Nouvel ordre social fondé sur la religion.*

discutions jadis dans nos promenades philosophiques des dimanches... Nous divergeons considérablement dans nos moyens de retrouver le bonheur dont nous jouissions l'un et l'autre avant la Révolution... J'ai envoyé ta lettre à Fonfrède (1). Je lui ai écrit deux fois, sans obtenir de réponse. J'ai écrit au consul de Boston pour qu'il prît des informatious, et il ne m'a pas davantage répondu. Je ne connais personne dans l'État de Vermont, et je ne sais pas positivement le comté où réside Fonfrède, de sorte que je n'ai pas de moyen certain de te tirer d'inquiétude. Je ne présume pas aller de ce côté. Je ne me plais point dans ce pays, dont les Anglais et les émigrés français nous aliènent chaque jour les habitants. Il n'y a plus que les campagnes éloignées où on se souvienne que les Français ont aidé à conquérir la liberté. J'ai reçu, dans un voyage que je viens de faire aux montagnes, des marques d'amitié qui m'ont fait oublier les calomnies et les persécutions de la ville. Je suis fort isolé, courant les bois et m'occupant, autant que la situation de mon âme peut le permettre, de recherches d'histoire naturelle. J'ai déjà beaucoup de bonnes choses, et j'espère qu'actuellement que ma bourse est un peu remontée, je pourrai en acquérir encore plus. Je vais partir pour un voyage de quelque durée, avec une charrette où je coucherai et où seront mes provisions.

» Eh bien! tu ne vas donc plus visiter Sainte-Radegonde? Tu n'y prends donc plus d'intérêt? De là je conclus que tu n'y feras aucune dépense et que tu t'en déferas bientôt. J'avais cependant le projet d'y planter force arbres de ce pays, attendu que c'est le terrain le plus analogue à celui

(1) Nous n'avons pu découvrir quel était ce Fonfrède. Le député girondin Boyer-Fonfrède monta sur l'échafaud avec ses amis, le 31 octobre 1793. Son fils Henri, qui se distingua comme publiciste sous la Restauration, n'avait que dix ans en 1798.

de la Basse-Caroline que je connaisse aux environs de Paris. Adieu, mon cher... »

Sainte-Radegonde, la Basse-Caroline ! voilà un rapprochement que sans doute le lecteur n'attendait pas, et qui pourtant s'explique par plus d'un trait commun à la flore des deux pays (1).

L'année suivante, la querelle de la France avec les États-Unis s'étant aggravée, Bosc fut contraint de revenir dans sa patrie. Il se maria peu après son retour avec une cousine, Suzanne Bosc, fit encore quelques voyages, notamment en Italie et en Afrique, et fut nommé inspecteur des jardins et pépinières de Versailles, en attendant qu'il remplaçât l'illustre André Thouin comme professeur de culture au Jardin-des-Plantes. Sa vie alors s'aplanit dans le calme de fonctions savantes, au milieu de travaux conformes à son génie, et dont la distinction lui ouvrit les portes de l'Institut. Mais, si les bouleversements de la chose publique ne vinrent plus entraver le développement de ses goûts et de sa carrière, ni l'agiter d'émotions tragiques, il ne fut naturellement pas exempt des ordinaires

---

(1) M. Chatin, le maître éminent qui dirigea l'herborisation publique du 4 juin dernier, a bien voulu réunir pour nous, dans la liste suivante, les noms « des plantes spéciales des fonds du château de la Chasse et de Sainte-Radegonde ayant des analogies avec celles qui croissent dans l'Amérique du Nord : Bruyère à quatre feuilles (Erica tetralis) — Bruyère cendrée (Erica cinerea) — Pyrola rotundifolia — Pyrola minor — Epiaire des Alpes (Stachys alpina) — Lysimachia nemorum — Aspérule odorante (Asperula odorata) — Cinéraire jaune des marais (Cineraria integrifolia) — Cimium anglicum — Scorzonera humilis — Grande pimprenelle de montagne (Pimpinella magna) — Attrape-mouche (Drosera rotundifolia) — Muguet de mai (Convallaria maïalis) — Muguet à deux feuilles (Maïanthemum bifolium) — Sceau de Salomon (Polygonatum vulgare et Polygonatum multiflorum) — Dame de onze heures (Ornithogalum umbellatum) — Ornithogalum pyrenaïcum — Ail des ours (Allium ursinum) — Fleur du Parnasse (Parnassia palustris) — Les Linaigrettes (Eriophorum angustifolium, etc.) — Osmonde royale (Osmunda regalis) — Langue de serpent (Ophioglossum vulgatum) — Fougère épineuse (Nephrodium acuteatum) — Blechnum spicant — Fougère mâle (Nephrodium filix mas.) — Fougère femelle (Aspidium filix femina) — Grande prêle ou Queue de cheval (Equisetum telmateya) — Lycopode à épis (Lycopodium clavatum) — plus un grand nombre de joncs, de laiches et de graminées analogues à celles des prairies et des marais de l'Amérique. »

vicissitudes de la condition humaine. Une de ses grandes joies fut le mariage de sa fille aînée avec le fils de Pilastre et l'affermissement par cette union d'une amitié née dans l'épreuve que nous avons retracée. Une de ses grandes douleurs fut la mort d'une autre fille : il eut sur-le-champ la pensée d'en confier les restes à la terre de Sainte-Radegonde, de donner à l'enfant la paix de ce séjour et à la forêt la consécration de cette sépulture. Garran (1), un ami commun, fut prié d'en exprimer le vœu à Bancal des Issarts; il le fit en ces termes, dans une lettre du 21 prairial an IX (10 juin 1801) :

« Bosc m'a chargé, mon cher ami, de vous adresser pour lui une demande bien triste. Il vient de perdre sa fille. Sa femme et lui sont dans la désolation. Sa tête est dans un état de désordre dont j'épargnerai le tableau à votre sensibilité. J'ai d'ailleurs bien peu de temps d'ici au courrier. Il vous demande de lui céder les deux perches de terrain situées dans un coin de votre domaine de Sainte-Radegonde qui est marqué par des points noirs sur le plan ci-joint, pour y déposer les restes de son enfant. Il désire que vous le lui vendiez pour cent francs, et son état est tel qu'il serait probablement dangereux de ne pas consentir à ces conditions, même pour lui donner ce terrain gratuitement. Au nom de l'amitié qui vous lie, au nom de la nôtre, au nom de sa malheureuse femme, dont la douleur inexprimable n'avait pas besoin du spectacle affreux que lui donne son mari, ne lui refusez pas ce qu'il vous demande. Vous pouvez m'envoyer votre procuration pour m'autoriser à lui aliéner cette petite portion de terre à titre gratuit ou

(1) Garran de Coulon, né à Saint-Maixent, avocat, membre de l'assemblée des électeurs de Paris, fut député à l'Assemblée législative et à la Convention. Il passa au Conseil des Cinq-Cents, puis, rallié au gouvernement de brumaire, il fut fait sénateur et comte. Il fut appelé à l'Institut, dans la section des Sciences morales et politiques.

autrement. Je ferai ce que les circonstances exigeront. S'il persiste à vous payer, je puis donner, en votre nom, le prix aux pauvres de Sainte-Radegonde. Adieu, mon cher ami.... » L'ami se rendit à cette prière, et la vente eut lieu, suivant contrat reçu, le 2 thermidor an IX (21 juillet 1801), par Me Bro, notaire à Paris.

Tels sont les titres de fondation du cimetière qu'on aperçoit de la route à l'angle sud-est de la clairière de Sainte-Radegonde; le feuillage plus sombre d'un groupe d'arbres verts le distingue de la forêt qui l'entoure. Bosc, mort en 1828, y fut transporté, selon son désir, auprès de sa fille chérie, à quelques pas de ce champ témoin de ses délassements, de ses travaux et de ses alarmes. Depuis, sa femme et d'autres enfants l'ont rejoint dans l'étroit enclos. Les tombes se pressent sous l'ombre des grands sapins que lui-même a plantés; la famille a reformé son cercle autour de l'aïeul. Et nous aussi, gens de Saint-Prix, soyons-lui reconnaissants, car nous avons une part de son héritage, l'illustration que donne à notre histoire le souvenir de sa courageuse amitié (1).

---

(1) Quatre discours furent prononcés aux funérailles de Bosc : M. Duméril y parla au nom de l'Académie des sciences, M. J.-J. Virey au nom de l'Académie de médecine, Cuvier au nom du Muséum d'histoire naturelle, M. le baron de Silvestre au nom de la Société royale et centrale d'agriculture. Rappelons que ces deux derniers savants, ainsi que M. de Pronville, bibliothécaire perpétuel de la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, rendirent à Bosc un hommage plus complet dans des notices que nous avons mentionnées. Citons enfin, pour ne rien omettre des publications intéressant la vie et les travaux de notre personnage, une *Notice sur Bosc*, de Poiteau (Paris, Foin, 1828). Nous négligeons les articles des dictionnaires biographiques qui ont été empruntés depuis aux sources précédentes.



APPENDICE

Demande d'un certificat de résidence, faite a la municipalité de Bellevue-la-Forêt par le citoyen Urbain Pilastre

Aujourd'hui, vingt-cinq vendémiaire, l'an troisième de la République française une et indivisible, est comparu en notre maison commune le citoyen Urbain Pilastre, demeurant en cette dite commune, chez le citoyen François Richard, menuisier, où il travaille en qualité de compagnon, lequel nous a demandé un certificat de résidence, et, en conformité de la loi du 6 thermidor dernier, il nous a représenté les pièces suivantes, savoir :

1° Un certificat de la Convention nationale, en date du 17e jour du premier mois de l'an II de la République, portant que ledit Pilastre est resté à son poste, en qualité de député du département de Maine-et-Loire, depuis le 21 septembre 1792 jusqu'au 8 septembre 1793, jour de son remplacement, comme il appert par un extrait en forme du procès-verbal de la Convention qu'il nous a représenté ;

2° Un certificat de résidence délivré à la Section des Sans-Culottes, commune de Paris et même département, le 28 floréal dernier, visé à la Commune, faisant fonctions de directoire de

district, le 17 prairial, et au directoire du département le 23 dudit mois, portant qu'il a demeuré rue Copeau, maison de la citoyenne Chevalier, n° 660, depuis le 6 vendémiaire de l'an II;

3° Un passeport de la commune de Cheffes (1), district de Châteauneuf, département de Maine-et-Loire, du 25 messidor, vu à Angers le 26, à Nogent-le-Républicain le 30, à Chartres le 2 thermidor, à Émile le 8, et à Bellevue-la-Forêt le 11, où il a été enregistré au comité de Surveillance le 12;

4° Un ordre du comité de Sûreté générale et de Surveillance de la Convention nationale du 11 vendémiaire présent mois, portant que les scellés apposés sur la malle, effets et papiers seront levés sur-le-champ, signé les représentants du peuple : Bourdon de l'Oise, Le Gendre, Goupilleau de Fontenai, Barbeau du Barran, et Merlin de Thionville;

5° Les citoyens Pierre Bossuet, Charles Hude et Nicolas Robert Ledreux, tous trois domiciliés de cette commune, qui nous ont attesté que le citoyen Pilastre réside en notre dite commune depuis le 10 thermidor dernier, sans interruption.

En conséquence, il a été arrêté qu'il lui serait délivré un certificat en conformité de la susdite loi du 6 thermidor.

Fait les jour, mois et an susdits.

Signé : Bossuet, Ledreux, Hude, témoins; Levif, maire; Gilbert, secrétaire-greffier.

(1) Cheffes, qu'habite encore une partie de la famille de Pilastre, appartient aujourd'hui à l'arrondissement d'Angers et au canton de Chalonnes-sur-Loire

CERTIFICAT DE RÉSIDENCE

République Française

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE — DISTRICT DE PONTOISE — CANTON DE TAVERNY

Commune de Bellevue-la-Forêt, ci-devant Saint-Prix

Nous soussignés, maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune de Bellevue-la-Forêt, sur la demande qui a été faite par le citoyen ci-après nommé, certifions, sur l'attestation des citoyens Jean-Pierre Ledreux, Charles Hude, Jean-Louis Ledreux, Nicolas-Robert Ledreux, André Boulard, tous cinq cultivateurs, Jacques Fié, serrurier, Toussaint Anfroy, tonnelier, Charles-Nicolas Dupré, vitrier, tous domiciliés dans cette commune, qui est celle de la résidence du certifié, qui nous a dit s'appeler Urbain-René Pilastre, menuisier, âgé de quarante et un an, taille de cinq pieds six pouces, nez un peu gros, bouche moyenne, menton rond, cheveux châtain-gris, visage un peu long, front large, yeux châtains, a demeuré sans interruption à Bellevue-la-Forêt, maison de François Richard, depuis le 10 thermidor dernier jusqu'au 14 brumaire; certifions en outre que les citoyens attestants ne sont, à notre connaissance et d'après leur affirmation, parents, alliés, agents, fermiers, créanciers ni débiteurs du certifié et d'aucun autre prévenu d'émigration. Fait en la maison commune, le 10 frimaire an III de la République française une et indivisible, en présence desdits certifié et attestants, lesquels ont signé avec nous tant le registre de nos délibérations que le présent extrait.

Signé : Jean-Pierre Ledreux, Jean-Louis Ledreux, Nicolas-Robert Ledreux, Dupré, Charles Hude, André Boulard, témoins;
Pilastre, certifié.

Délivré le présent certificat audit citoyen Pilastre, après avoir subi l'affiche prescrite par la loi, à Bellevue-la-Forêt, le dix-neuf frimaire an III de la République une et indivisible.

Signé : Morisset, agent national; Levif, maire; Richard, officier municipal; Pelletier, notable; Gilbert, secrétaire-greffier.

Une lettre de Bosc

On lisait dans le catalogue de la vente d'autographes qui eut lieu après le décès de M. J.-L. Boilly, le 7 décembre 1874 :

« N° 62. Bosc (L.-Aug-Guil.), célèbre naturaliste, ami de Mme Roland, dont il publia les mémoires, n. 1759, m. 1828.

» L. a. s. à Broussonnet; Paris, 9 germinal an IV, 7 p. In-4°. »

« Il raconte sa conduite sous le régime de la Terreur, ses visites aux prisonniers, le refuge qu'il offrit à des proscrits, entre autres à Roland, sa nomination comme directeur des postes, etc. Il parle ensuite de la fille de Roland, dont il était le tuteur. « Elle » m'est tendrement attachée et annonce les plus intéressantes » dispositions ; aussi ne puis-je plus me défendre de répondre à » son vœu et de la prendre pour femme, malgré la dispropor- » tion de nos âges. Rien d'intéressant à l'Institut, sauf un zoolo- » giste arrivé de Normandie, Cuvier, qui fouille dans les dépôts » du Muséum d'histoire naturelle. »

Je n'eus connaissance du catalogue Boilly et du précieux numéro qu'il renfermait que cinq ans après, en 1879. Qu'était devenue la lettre de Bosc ? Je m'en informai auprès de M. Étienne Charavay, qui avait dirigé la vente, et qui me répondit obligeamment qu'après avoir été achetée par M. A. Sensier, elle avait subi encore une fois le sort des enchères, au décès de ce dernier, en février 1878. M. Charavay s'en était alors rendu acquéreur pour une personne qu'il ne se croyait pas autorisé à me faire connaître. Je le priai de demander à son client, tant en mon nom qu'au nom de la famille de Bosc, la communication de cette lettre, lui offrant en échange de prendre connaissance de tout ce que je possédais de la correspondance du naturaliste. Mon insuccès fut extraordinaire ; je me vis refuser, non-seulement l'autographe si intéressant pour mon sujet, mais encore le nom de celui qui le possède ; le collectionneur, inexorable et mystérieux, défiant des autres et de lui-même, a tiré les verrous sur sa personne et sur son trésor. Le lecteur attendra donc une nouvelle vente après décès ; je le dis sans aucune formule de souhait, et je me hâte de le faire remarquer, pour qu'on ne me croie pas du tempérament des littérateurs d'autrefois, ni capable, même dans une querelle, de « tuer le mandarin. »

Le dernier état de Sainte-Radegonde

Il est représenté, avec toute l'exactitude de la photographie, dans l'héliogravure que nous avons placée en tête de ces pages.

La chapelle a été démolie en 1842. Les bâtiments, plus délabrés que jamais, sont abandonnés et ouverts à tout venant, sauf l'obstacle des hautes herbes qui en ont envahi les abords. Le plâtre tombé découvre l'extrémité d'une poutre au-dessus de la porte charretière, et en même temps une cavité qui est peut-être celle où furent cachés les mémoires de Mme Roland.

Le vieux prieuré et les bois d'alentour appartiennent aujourd'hui à Mme Corbin (1), à laquelle ils sont advenus par héritage médiat de Mme la baronne de Feuchères, légataire du prince de Condé. Nous ne savons à quelle époque ce dernier s'en rendit acquéreur. Le Domaine extraordinaire lui consentit, le 7 août 1819, la vente du bois dit de Sainte-Radegonde, dans lequel l'état descriptif dressé pour l'adjudication signale comme enclave la maison de Sainte-Radegonde et les bois en dépendant, d'une contenance de trois hectares. Cette partie distraite de l'aliénation est évidemment l'ancien domaine de Bancal des Issarts, qui ne fut réuni que plus tard à la propriété du prince. Bancal avait continué à négliger et presque à oublier le prieuré. Il s'était retiré en Auvergne, où il venait de se marier, quand Bosc lui écrivit, le 20 mars 1803, pour le complimenter, une lettre d'où nous extrayons ces lignes : « Dans tout cela, il n'y a que l'amitié qui y perdra ; car nous ne pouvons pas espérer te voir de sitôt : cette année, pour ne pas te distraire de ta félicité, l'année prochaine, pour ne pas nuire à l'allaitement de ton futur enfant, etc... Et Radegonde tombera, ou, mieux, achèvera de tomber en ruines ; car un pan de mur du jardin, sur le chemin, est tombé cet hiver, et les toits se sont dégradés au point qu'il pleut partout. Mais ce sont des misères dont il ne faut pas entretenir un nouveau marié. » C'est la dernière mention de Sainte-Radegonde que nous ayons trouvée dans la correspondance des deux amis.

---

(1) Pendant que ces lignes s'impriment, la spéculation s'abat sur notre forêt. Une Société vient d'acheter de la Compagnie d'Assurances générales ce qu'elle en possédait depuis 1842. Une autre Société a promesse de vente de Mme Corbin, pour le canton du Château de la Chasse. De part et d'autre, on a de grands projets. C'est à qui nous rendra le Bois de Boulogne, que nous fuyons ; on va en toute hâte sacrifier à la banalité des plaisirs parisiens le charme de nos promenades et les vestiges du passé.

La famille de Bosc, nous l'avons dit, a conservé comme sépulture l'enclos acheté de Bancal des Issarts dans la forêt. Récemment, elle y rendait les derniers devoirs à l'un des siens ; les billets de part étaient ainsi conçus :

« Madame Beljame (1), Monsieur Alexandre Beljame, maître de conférences à la Faculté des lettres, et Madame Alexandre Beljame, Monsieur Victor Richon, professeur à l'École normale d'Édimbourg, Madame Victor Richon et leur fille, Monsieur et Madame Chollet et leurs enfants, Monsieur et Madame Pilastre et leurs enfants, Monsieur et Madame Ernest Moeller et leurs enfants, Monsieur Léon Soubeiran, professeur à l'École de pharmacie de Montpellier, Madame Léon Soubeiran et leurs filles, Monsieur Jules Regnauld, professeur à la Faculté de médecine, Madame Jules Regnauld et leurs enfants,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur Alexandre-Michel Beljame, leur époux, père, beau-père, oncle et grand-oncle, décédé en son domicile à Paris, rue de l'Éperon, n° 7, le 19 novembre 1881, dans sa 91e année.

Le corps ayant été transporté directement à la sépulture de la famille, à Sainte-Radegonde (Seine-et-Oise), aucune invitation n'a pu être faite. »

Le lecteur n'apprendra peut-être pas sans intérêt que l'un des personnages qui nous ont le plus occupé dans ce récit, Larevellière-Lépeaux, ne garda point rancune à notre pays des mauvais jours qu'il y avait passés. Le 5 ventôse et le 23 floréal an VI (23 février et 12 mai 1798), pendant qu'il était Directeur et officiellement domicilié au Luxembourg, il acheta, à Andilly, les domaines de Belmont et de Méry, et le château Gaillard, qu'il habita jusqu'au 3 floréal an XI (23 avril 1803), époque à laquelle il les revendit à M. Salomon-Louis Monti, dont les successeurs actuels sont Mme Léon Gay et Mme Victor Lacorne. Mme Gay a le domaine de Belmont ; Mme Lacorne, nièce de Mme de Valazé, le domaine de Méry et le château Gaillard. Je dois ces renseignements à une obligeante communication de M. l'abbé J. Lauderaut, curé d'Andilly.

---

(1) Bosc eut six enfants, dont Mme Beljame est la dernière survivante. Deux fils, l'un officier de marine, l'autre docteur en médecine, moururent jeunes. Deux filles, les aînées de Mme Beljame, furent Mme Pilastre et Mme Soubeiran.

Je voudrais enfin, puisque la botanique s'est trouvée plus d'une fois mêlée à ce récit, compléter les indications que j'ai données, dans une note de la page 36, sur la flore des environs de Sainte-Radegonde. L'itinéraire qui est généralement suivi par les botanistes herborisants, à travers la région qui nous intéresse, part de la station d'Enghien, traverse le plateau de Montmorency, redescend au Trou-d'Enfer, pousse une pointe vers les taillis et les prés de Domont, et, revenant en arrière, s'engage dans le vallon du château de la Chasse. Là, on signale, outre les plantes que nous avons nommées comme croissant également dans la Basse-Caroline, les « Nephrodium Thelypteris, Pinguicula vulgaris, Eriophorum angustifolium, latifolium, Senecio campestris, Cirsium pratense, Carex pulicaris, Taraxacum palustre, » et, spécialement aux alentours du tombeau de Bosc, les « Carex maxima et Carex Mairii ». Ces récoltes faites, on reprend la route de Montlignon, à un endroit où fut découvert par M. Mabille une graminée qui n'avait pas encore été observée dans les environs immédiats de Paris, le « Calamagrostis lanceolata » ; puis on côtoie des fonds tourbeux et humides, et l'on gagne la station d'Ermont, en traversant les villages de Montlignon et d'Eaubonne.